

La Rectrice de l'Académie de Lille

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
- Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs EPS,

ARRÊTE

Article 1 : Les professeurs d'éducation physique et sportive de l'académie de Lille dont les noms suivent sont promu au grade de professeur d'éducation physique et sportive hors-classe au 1^{er} septembre 2023.

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de LILLE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 26 juin 2023

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,
Par délégation, la secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines



Christelle DERACHE

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez formuler :

- Un recours gracieux devant l'auteur de la décision (facultatif pour introduire un recours contentieux) ;
- Un recours hiérarchique devant le ministre de l'éducation national (facultatif pour introduire un recours contentieux) ;
- Un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve votre lieu d'affectation.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peut être fait sans condition de délais

En revanche le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois). Dans les cas exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite (c'est-à-dire dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis), vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Tableau d'avancement hors-classe

Professeurs d'EPS

Ac. de Lille 2023

Nom	Prénom	Date naissance	établissement
FERNANDES SALGUEIRO	DANIEL	22/06/1977	Collège Paul Verlaine Lille
COUTIER	CAROLINE	24/06/1977	Collège Lucien Vadez Calais
SCHUELLER	BORIS	12/01/1980	Collège Eugène Thomas Le Quesnoy
BAUDSON	JEROME	17/05/1977	Université de Lille
KIRILOV	AURELIE	26/09/1981	Ac. de Lille
DESCAMPS	JEREMIE	19/11/1973	Collège Henri Wallon Méricourt
CID	CHRISTOPHE	20/07/1971	LGT Jean-Baptiste Corot Douai
MARCHAND	JOHANN	25/09/1976	LGT Henri Darras Liévin
DUFOUR	YANCY	18/03/1977	Université de Lille
COSTEUR	VINCENT	26/05/1976	Collège Roger Salengro Houplines
BERLY	YANN	29/06/1977	Collège Théodore Monod Aniche
CAULIER	FLORENT	16/01/1974	LGT Auguste Angellier Dunkerque
FLAMENT	FABRICE	19/07/1973	LGT Gambetta Carnot Arras
DEPREZ	VINCENT	08/02/1973	LGT Paul Duez Cambrai
BRILLET	ARNAUD	13/06/1975	Collège Gaspard Malo Dunkerque
LUCZAK	CEDRIC	22/08/1971	LP Pierre de Coubertin Calais
BODIN	CARINE	02/03/1977	Collège François Villon Walincourt-Selvigny
WALTZ	LAETITIA	06/06/1977	Collège Jean Demailly Seclin
VERDONCK	MATHIEU	16/10/1977	LPo Louis Pasteur Hénin-Beaumont
RAMBOURG	JULIEN	07/02/1978	LPo Jesse de Forest Avesnes-sur-Helpe
BEAUDOUIN	BRICE	04/07/1977	Micro-Lycée du lycée Henri Darras de LIEVIN
RICHEZ	FRANK	09/10/1977	Collège Paul Langevin Trith-Saint-Léger
COQUET	GREGORY	04/09/1978	Collège Jean Rostand Armentières
FROMONT	BORIS	17/01/1977	Collège Paul Langevin Avion
HABERA	NICOLAS	11/12/1978	Université de Lille
HAVET	CORALIE	05/11/1969	Collège Michelet Lens
BECOURT	AUDREY	19/04/1977	Université de Lille
FELEZ	SYLVAIN	22/08/1977	Collège Martin Luther King Calais
MACIEJEWSKI	JEAN FRANCOIS	20/10/1972	Collège du Lazaro Marcq-en-Baroeul
CANTEGRIL	MARIE-BERENGERE	12/07/1979	LGT Albert Châtelet Saint-Pol-sur-Ternoise
PRADES	CYRIL	08/08/1979	Collège du Bredenarde Audruicq
MARCINKOWSKI	CELINE	03/02/1976	Collège Descartes-Montaigne Liévin
DEBARD	VIVIAN	08/11/1979	Collège Martha Desrumaux Lille
FREMY	NICOLAS	08/02/1979	Collège Jean Mermoz Faches-Thumesnil
FASSARD	NICOLAS	02/03/1978	Collège André Malraux Lambres-lez-Douai
VAN MULLEN	GREGORY	28/02/1979	Collège Martha Desrumaux Lille
LEGRAND	PASCAL	25/05/1967	Collège Jean Lemaire de Belges Bavay
THIEBAUT	DAVID	11/02/1969	Collège Boris Vian Croix
LOZANO LEON	THOMAS	19/02/1978	Collège République Calais
DEPATURE	FRANCK	11/11/1976	Collège Anne Frank Grande-Synthe
JOUNIAUX	MATHIEU	17/11/1979	Collège Léo Lagrange Fourmies
THEBAULT	ANNE	14/02/1979	Collège Miriam Makeba Lille
ROLLIN	SAMUEL	23/05/1978	Collège Voltaire Louches
MILLE	ANNE SOPHIE	14/07/1978	Collège Pierre-Gilles de Gennes Petite-Forêt
COULBRANT	CAROLINE	12/06/1980	Collège Renaud-Barrault Avesnelles
DERYCKERE	JULIETTE	14/10/1979	Collège Maxime Deyts Bailleul
DANJOU	TIPHAINE	14/02/1980	LGT Watteau Valenciennes

Tableau d'avancement hors-classe
Professeurs d'EPS
Ac. de Lille 2023

Nom	Prénom	Date naissance	établissement
BROUTIN	FRANCOIS	25/04/1980	Collège Langevin-Wallon Grenay
MARONET	YOHAN PHILIPPE	04/09/1980	Collège Jean Rostand Le Cateau-Cambrésis
BOUCHE	ISABELLE	04/08/1980	Collège Paul Eluard Roncq
WARWICK	SARA JANE	15/12/1978	LP Louise de Bettignies Cambrai
VLAMYNCK	CAROLINE	30/06/1979	Collège R. Salengro St-Martin-Boulogne
HAZARD LECLERE	ANNE-LAURE	27/05/1979	Collège Léo Lagrange Fourmies
POUILLY	MATHILDA	09/03/1969	Collège Les Argousiers Oye-Plage
GOURNAY	YANN	25/09/1977	LP Henri Senez Hénin-Beaumont
WLODARCZYK	FABRICE	29/01/1971	LGT Condorcet Lens
CARON	FRANCK	15/06/1971	Collège Angellier Boulogne-sur-Mer
LEMOINE	GAEL	24/07/1981	Collège Theodore Monod Roubaix
VERSAEVEL	MATHIAS	16/06/1978	Collège Anne Frank Roubaix
RICHARD	AUDREY	17/03/1980	Collège Jacques Prévert Masnières
DE VOS	EMILIE	10/04/1980	Collège Jean Zay Escautpont
PARENT	CEDRIC	18/12/1978	Université de Lille
LEPRETRE	XAVIER	22/05/1980	LP Jean-Charles Cazin Boulogne-sur-Mer
WOJTINEK	JEAN-FRANCOIS	09/12/1961	LP Lavoisier Roubaix
GRARE	CAROLINE	12/11/1980	Collège Paul Langevin Boulogne-sur-Mer
BOUVART	FRANCK	15/05/1981	Collège Lamartine Cambrai
WAN MEENEN	XAVIER	18/05/1981	Collège Lamartine Cambrai
CUIGNET	CEDRIC	26/01/1980	Collège Jean Rostand Sains-en-Gohelle
DASSONVILLE	MAXIME	24/08/1979	Université de Lille
CARILLON	JOHAN	15/09/1973	Collège Paul Langevin Avion
ANTOINE	JEROME	28/10/1980	LPo Guy Mollet Arras
OLIVIER	MARIE	14/07/1980	Collège Marie Curie Saint-Amand-les-Eaux
MONCHY	STEPHANE	01/04/1974	Collège Adam de La Halle Achicourt
NANTARA	ANNE	05/02/1969	LPo Louis Pasteur Hénin-Beaumont
DELATTRE	EMMANUELLE	24/09/1972	Collège Les Dentelliers Calais
DAMIENS	CATHERINE	26/03/1974	Collège Jean Rostand Auchy-lès-Hesdin
DEPATURE	SYLVIE	05/11/1974	Collège du Septentrion Bray-Dunes
PETIT	SYLVIE	30/12/1972	LP Antoine de Saint-Exupéry Halluin
CARREAU	DELPHINE	07/10/1974	Collège Descartes Mons-en-Baroeul
HOUZEAUX	LAURENCE	05/02/1974	Collège Hergé Gondcourt
MILLET	STEPHANIE	20/06/1976	LP de L'Yser Wormhout
JACQUOT	CELINE	16/08/1975	Collège Jeanne de Constantinople Nieppe
CLUSMAN	MELANIE	11/02/1977	LP Les Hauts de Flandre Seclin
FORTIN	VALERIE	13/06/1973	LP Professeur Clerc Outreau

NOTA :

La part des femmes parmi les agents promouvables au grade de prof. d'EPS hors-classe est de 40,7%.

La part des femmes parmi les agents promus au grade de prof. d'EPS hors-classe est de 39,3%.